

Lettre d'information du CRJ

Avril 2020 - Numéro 26



EDITO

Chers tous,

C'est dans une période bien particulière que vous lisez ce premier édito de notre part. Notre mandat a débuté fort : après une entrée en beauté début janvier avec la visite de l'HCERES, nous poursuivons tant bien que mal avec le coronavirus et les conséquences que nous connaissons tous. Impossible d'ignorer ce contexte qui bouleverse notre quotidien professionnel et personnel... Le CRJ est toujours là en soutien, sachez-le. L'équipe continue à se réunir chaque semaine pour échanger sur nos projets et sur l'après confinement. Mais avant d'envisager le futur, quelques mots du passé qui nous aideront à déterminer les priorités à venir.

Nous souhaitons d'abord saluer le travail remarquable effectué par nos prédécesseurs. La qualité de leurs initiatives n'a pas manqué d'être soulignée par le rapport de l'HCERES (rapport que vous trouverez en ligne sur le site du CRJ*). Si la visite pouvait laisser présager des critiques non négligeables, le rapport est très positif et nous nous en réjouissons. L'accent est maintes fois mis sur le dynamisme des membres du CRJ. Celui-ci est notable tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. La contractualisation de la recherche est un atout indéniable de notre laboratoire (elle le « singularise au sein des unités de recherche en droit françaises »). Nous vous remercions tous de participer à cette réussite collective et souhaitons, bien sûr, que la dynamique se poursuive dans les années à venir. D'après l'HCERES, il nous faudra, en particulier, renforcer l'identité du CRJ et le sentiment d'appartenance à celui-ci (politique de signature à respecter et doctorants à associer systématiquement à nos manifestations), essayer de dépasser la summa divisio public/privé par des projets de recherche communs et multiplier des recherches en langue étrangère. La plupart de ces remarques rejoignent les intuitions que nous avons et d'autres initiatives sont à l'étude afin de perpétuer la vitalité du CRJ. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et de vos projets : nous serons à l'écoute !

« Prenez soin de vous » selon l'expression désormais en vogue et vivement que nous nous retrouvions (physiquement et pas par webcams interposées) autour d'un verre et/ou d'un projet !

Ingrid Maria et Romain Tinière

Rapport d'évaluation HCERES:

https://crj.univ-grenoble-alpes.fr/sites/crj/files/Mediatheque/rapport_hceres_crj.pdf

PROJET DE RECHERCHE SUR LA MOTIVATION DES PEINES CORRECTIONNELLES RECHERCHE FINANÇÉE PAR LE GIP – Mission de recherche Droit et Justice

Le projet de recherche relatif à la motivation des peines correctionnelles est né à la suite d'un appel à projet de la Mission de recherche Droit et Justice. La réponse à l'appel à projet a été portée par trois membres du CRJ, Stéphane Gerry-Vernières, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Anne-Gaëlle Robert, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Yannick Joseph-Ratineau, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, et M. Benjamin Monnery, Maître de conférences en économie du droit à l'Université Paris-Nanterre. Ce projet a retenu l'attention de la Mission qui a accepté de le financer. Deux équipes de recherche travaillent sur cette question en France, la première composée de chercheurs en droit pénal issus de l'Université de Montpellier et de Paris-Nanterre, et la nôtre, à Grenoble. Il a donné lieu à la constitution d'un comité de pilotage réunissant la Sous-Direction des Études Statistiques du Ministère de la Justice et l'École Nationale de la Magistrature.

Actuellement, l'équipe compte parmi ses membres, outre les co-porteurs du projet, Martine Exposito (MCF et membre du CRJ) et Trystan Lauraire (enseignant contractuel - LRU).

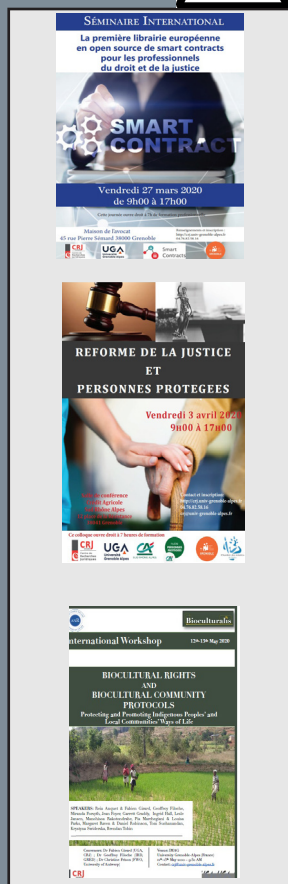
Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une précédente recherche empirique relative à la barémisation de la justice, dirigée par Stéphane Gerry-Vernières, qui comportait, notamment, un volet pénal dont la direction a été confiée à Yannick Joseph-Ratineau. Ce volet pénal de la recherche a donné lieu à un rapport relativement dense (environ 800 pages) comprenant plus de 400 graphiques résultant de données issues de l'analyse statistique de plus de 5.000 décisions de justice rendues par trois cours d'appel et sept tribunaux de grande instance, et auquel ont participé huit parquets ainsi que trois parquets généraux. Cette étude a conduit l'équipe à investir, en matière correctionnelle, les contentieux des délits routiers et des violences familiales, ainsi qu'un certain nombre de contentieux relevant de l'application des peines - ce domaine de la recherche ayant plus spécifiquement été traité par Anne-Gaëlle Robert. S'interroger sur une éventuelle barémisation de la justice pénale a conduit l'équipe à opérer quelques constats et dégager de nombreuses pistes de réflexion relatives à la motivation des décisions de justice en matière pénale que le projet de recherche va permettre d'explorer.

La présente recherche relative à la motivation des peines correctionnelles entend, à partir d'une étude empirique des décisions de justice rendues, en matière correctionnelle et dans différents contentieux de l'application des peines, par quatre cours d'appel ainsi que les tribunaux judiciaires relevant de leur ressort, mais également des entretiens avec leurs auteurs comme leurs destinataires, proposer des analyses tendant à mettre en exergue, d'une part, la réalité de l'apport qualitatif issu des réformes législatives et des évolutions récentes de la jurisprudence de la Cour de cassation dans les pratiques juridictionnelles et, d'autre part, la réalité des effets de la motivation de la peine correctionnelle ou de ses aménagements, sur les parties au procès pénal (parquet, prévenu, partie civile et leurs avocats).

Actuellement, l'équipe a achevé le travail de saisie des décisions de justice issues du projet « barémisation de la justice », et dans les mois à venir, nous devrions nous déplacer dans l'ensemble des juridictions afin de recueillir de nouveaux échantillons de décisions, tant dans le champ correctionnel que celui de l'application des peines, qu'il conviendra de saisir pour analyse statistique. Dans cette perspective, l'équipe souhaiterait accueillir plusieurs doctorants ou jeunes docteurs de notre laboratoire, pénalistes de préférence, pour porter avec nous ce projet de recherche. À l'instar du projet relatif à la barémisation de la justice, qui s'est achevé il y a quelques mois à peine, et va donner lieu dans les mois à venir à des publications, ainsi que des manifestations scientifiques, notamment en lien avec les juridictions ayant participé au projet, la recherche relative à la motivation des peines correctionnelles donnera lieu à de nombreuses publications, individuelles ou collectives, ou manifestations scientifiques, que ce soit avec les juridictions ayant participé à la recherche, ou les institutions partenaires composant le comité de pilotage que sont la Sous-Direction des Études Statistiques du Ministère de la Justice ou l'École Nationale de la Magistrature.



Événements reportés à une date ultérieure du fait de la crise sanitaire due au Covid-19



Smart Contract : Séminaire international

Présentation de La première librairie européenne en open source de smart contracts pour les professionnels du droit et de la justice

Contact : Amélie Favreau

Réforme de la justice et personnes protégées

Colloque en partenariat avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Contact : Ingrid Maria

International Workshop

Bioculturalis Rights and Biocultural community protocols

Contact: Fabien Girard

Colloque

Les 10 ans de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne

Contact : Romain Tinière



Événements programmés à venir

- Colloque
Les mythes en droit public financier
15 octobre 2020
Contact : Romain Bourrel
- Colloque
Droit électoral et droits des collectivités territoriales
6 novembre 2020
Contact : Romain Rambaud
- Colloque
Les apports du système du traité sur l'Antarctique au droit international
24 novembre 2020
Contact : Sabine Lavorel
- Colloque annuel CRJ-CUERPI :
La para propriété intellectuelle
4 décembre 2020
Contact : Jean-Michel Bruguière

Vie de laboratoire

● Conseil de laboratoire

Le conseil de laboratoire prévu le 19 mars dernier a dû être annulé en raison du confinement. Ce conseil aura lieu en visioconférence la semaine du 27 avril. Entre temps, les membres du conseil ont été consultés sur le profil des postes LRU.

● Photographe

Régulièrement les enseignants-chercheurs du CRJ sont sollicités, par des éditeurs, pour un site web, pour une conférence, etc, afin de transmettre leur photographie.

Souvent, celles disponibles ne sont pas de qualité suffisante ou d'un style peu professionnel.

Alors, afin de pallier cela, le CRJ a proposé en décembre dernier les services du photographe professionnel du service de communication de l'UGA. Plusieurs enseignants-chercheurs ont répondu présent et ont ainsi pu bénéficier de cette prestation et obtenir leur cliché pris dans le centre de documentation. Face au succès et à la demande, une deuxième séance devrait être prochainement organisée.



● Personnel administratif

Maëlle Sivy est récemment partie en congé maternité.

Anaïs Jubert est arrivée le lundi 9 mars pour la remplacer jusqu'au 26 octobre prochain. Maëlle a pu former Anaïs à la gestion du centre de documentation ainsi qu'à HAL et lui a transmis tous les éléments nécessaires afin de pouvoir vous accompagner au quotidien. Pendant la période de confinement Anaïs est d'ailleurs disponible pour vous orienter ou saisir vos recherches dans HAL.

N'hésitez pas à la contacter à cdrj@univ-grenoble-alpes.fr. Merci de lui réserver le meilleur des accueils.

● Nous menons actuellement une enquête portant sur la communication du CRJ

Nous vous invitons à répondre en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/v4/s/qbepai/sphinxaspxid>

Le CRJ hors les murs : Retour d'expériences par Romain Rambaud



Toute la période du mois de mars a été très intense sur le plan médiatique à propos de la question du report des élections municipales, sous plusieurs formats : presse écrite (Libération, Le Monde, Le Parisien), radios (RMC, Radio France, France Bleu), et télévision (France 3 Alpes). L'exercice fut très intéressant car il s'agissait d'anticiper et d'expliquer, au fur et à mesure du déroulement de la crise, les possibilités juridiques permettant de reporter les élections (adoption d'une loi dans des délais très restreints ou actes administratifs fondés sur la théorie des circonstances exceptionnelles), les interventions suivant les rebondissements (rumeurs du jeudi 12 mars, report des élections le 16 mars, etc.).

J'ai été satisfait de constater, à mon grand étonnement, que les avis des professeurs de droit, en tous cas ceux exposés dans la presse, sont lus et ont un effet sur les parlementaires lorsque ceux-ci écrivent les lois (sans évoquer ici la question des auditions officielles ou officieuses). C'est notamment cette écoute pendant le processus parlementaire qui m'a conduit à écrire dans Le Monde une tribune pour contester l'inconstitutionnalité de la loi d'urgence Covid-19 évoquée par certains universitaires, opinion qui ne me semble pas fondée en droit (or, le grand public a parfois du mal à faire la distinction entre ce que dit la Constitution et l'opinion d'un professeur de droit sur ce qu'elle est censée dire), et appeler au consensus politique. L'objectif était d'apporter une analyse positive et de rassurer certains parlementaires, afin de ne pas ajouter de la crise à la crise. Il est bien aussi d'être satisfait lorsque cela se calme, afin de revenir au fond (j'ai ainsi pu conclure cet épisode par l'écriture d'une longue étude sur le « Droit électoral et les circonstances exceptionnelles » à paraître à l'AJDA), qui doit rester la boussole en toutes circonstances.

Komi Dodji AKPATCHA

« La gestion du contentieux des marchés publics et délégations de service public dans l'espace UEMOA ». Sujet de la communication : « Le contrôle de légalité des marchés publics et DSP des collectivités territoriales au Togo à l'aune de la relance du processus de décentralisation ». Actes du colloque en cours de publication.

« L'échec de la réforme du mode de scrutin des métropoles. Requiem pour l'article 54 de la loi MAPTAM », AJDA

Julie ARROYO

« Transaction et renonciation à l'exercice du recours pour excès de pouvoir ». Note sous CE, 5 juin 2019, Centre hospitalier de Sedan, n° 412732, Lebon », RFDA, 2019, n° 6, p. 1056.

Sylvain BERNARD

« Disparité économique et rupture du couple : vers une réforme de la prestation compensatoire ? » in S. Bernard, M. Farge, Les mutations contemporaines de la famille, PUG 2019.

Inapplicabilité de la sanction du recel successoral pour le conjoint survivant ayant prélevé des sommes au préjudice de l'indivision post-communautaire. obs. sous Cass. civ. 29 janv. 2020, JCP N 2020, 197.

Qualification d'une parcelle jouxtant un bien propre et fraude dans le changement de régime matrimonial. obs. sous Cass. civ. 1re 11 juillet 2019 n°18-20.235, JCP N 2019, 1302.

Thomas BOMPARD

« Focus sur... l'extension des obligations des communes en matière scolaire. Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance », AJ Collectivités territoriales 2020, p. 28.

note sous CAA Lyon, 23 juill. 2019, n° 17LY04351 ; Rev.jurisp. ALYODA 2020, n° 1 : « Interdiction des mères voilées dans les locaux scolaires : quand la laïcité repose sur une croyance.

Patrick CANIN

« Droit pénal général », Hachette, collection Les Fondamentaux, 2020, 20ème édition.

Walid CHAIEHLOUDJ

« Faut-il réformer le droit européen des concentrations après l'affaire Alstom/Siemens? », Cahiers de droit européen 2019, n° 2-3, pp. 549-611.

« Quels outils efficaces pour les autorités de concurrence dans l'économie numérique? », Contrats, concurrence, consommation 2020, n° 3, pp. 4-18.

« Entre assouplissement et intensification : le droit de la concurrence à l'épreuve des vents contraires du coronavirus », JCP E 2020, n° 15-16, pp. 14-21.

Frédérique COHET

« Le contrat » 2ème édition aux PUG janvier 2020.

Frédérique FIECHTER-BOULVARD

« Données criminologiques sur la délinquance des femmes », Revue pénitentiaire et de droit pénal, janvier 2020-Communication au Colloque de l'Institut de Criminologie et de Droit pénal, Paris Panthéon-Assas, 11 octobre 2018, Femmes et droit pénal.

Yannick JOSEPH-RATINEAU

« Sanction de l'acte d'appel ne mentionnant pas les chefs de jugement critiqués : entre clarifications et questionnements », commentaire ss Cass. civ. 2e, 30 janv. 2020, Revue numérique de droit privé, Lexbase.

Stéphanie FOURNIER

« Prescription des actions en réparation : Juris Classeur Responsabilité civile et assurances, Fasc. 222, janv. 2020 Abus de faiblesse, commentaire Cass. crim., 18 sept. 2019 n° 18-85.038 : Revue pénitentiaire et de droit pénal, 2019, n° 4.

Stéphane GERRY-VERNIERES

« Rupture brutale des relations commerciales et responsabilité civile », note sous Cass. com., 2 octobre 2019, Gaz. pal. 14 janvier 2020, p. 28.

« Prise en compte de l'allocation adulte handicapée de la victime pour établir le préjudice économique de sa veuve », note sous Cass. 2e civ., 24 octobre 2019, Gaz. pal. 14 janvier 2020, p. 31.

Nicolas KADA

« Etat et collectivités territoriales : (petite) cuisine et (grandes) dépendances » in : L'actualité Juridique - Droit Administratif (AJDA), n° 41/2019, p.2423, 2 décembre 2019.

« Le régime politique métropolitain lyonnais » in : « La métropole de Lyon » (sous la dir. de Christophe Chabrot). Paris - L'Harmattan coll. GRALE, 2019, p.77.

Florianne MAISONNASSE

« La protection sociale de la famille », in P. Murat (sous dir.), Droit de la famille 2020-2021, Dalloz Action, 2019.

« Le contentieux de l'aide sociale en présence d'obligés alimentaires », AJ fam 2019, 631.

Ingrid MARIA

« Fixation des modalités du droit de visite des parents d'un enfant confié à un tiers », Dr. famille 2020, comm. (note sous Cass. 1re civ. 15 janv. 2020, n°18-25.313 et 18-25.894, 2 arrêts).

Claire-Anne MICHEL

« La personne morale, l'associé et le devoir de mise en garde » Note sous Cass. 3e civ., 19 sept. 2019, Gaz. Pal. 17 déc. 2019, n° 44, p. 60.

Sébastien MILLEVILLE

« Le délai-butoir évincé sans procès » : à propos de Cass. Soc., 9 avril 2019, pourvoi n° 17-15568, RDLF, 2019, chron. n° 56.

<http://www.revuedlf.com/droit-civil-patrimonial/le-delai-butoir-evince-sans-proces-a-propos-de-cass-soc-3-avril-2019-pourvoi-n-17-15568-bull/>

Romain RAMBAUD

« Le droit pénal électoral », avec D. Dechenaud et C. Ribeyre, Varenne, 2019 (actes du colloque CRJ de mars 2019)

« Elections municipales 2020 : panorama », AJDA 2020, p. 25.

« La clarification du droit électoral », AJDA, 2020, p. 346.

Delphine SASSOLAS

« Crédit aux consommateurs et droit commun des contrats », dans « Les rapports entre le droit de la protection des consommateurs et les autres branches du droit. Quelles articulations ? Quelles convergences ? Regards franco-brésiliens », sous la direction d'Hélène Claret, Jean-François Joye, Claudia Lima Marquès et Gilles Paisant, Université de Savoie, 2020, p. 207-226.

Romain TINIÈRE

État de droit et valeurs de l'Union européenne, RDLF 2019 chron. n°57 (www.revuedlf.com)

Chronique « Droits fondamentaux », Annuaire de droit de l'Union européenne 2018.

Stéphane ZINTY

« Droit commun des plateformes numériques: le déroulement de la relation entre la plateforme et les usagers », Juris-Classeur Commercial, Fasc. 872, Novembre 2019.

« Le vice d'abus de dépendance dans le traitement amiable des entreprises en difficulté », Revue des procédures collectives, n° 6, Nov./déc. 2019, Etude 21.

« L'irrégularité de la consultation des créanciers sur les délais et remises du plan », JCP E n° 6, 6 février 2020, 1047.

Participation des membres à des manifestations ou activités scientifiques

Arnaud BEL

« Les Archives et les Réformes Administratives : de la RGPP au CAP 2022 » in Ministère de la Culture du 24 au 27 novembre 2019.

« Bilan de la décentralisation française : jeux politiques et raisonnements juridiques » in mission de formation citoyenne, Université Populaire Vivarais Hermitage (UPVH), 24 janvier 2020.

« Démocratie(s) » in mission de formation citoyenne, Université Populaire Vivarais Hermitage (UPVH), 30 janvier 2020.

François BARQUE

« Réflexions sur la constitutionnalisation du droit fiscal espagnol » , Colloque Cour des comptes/Université de Lille, novembre 2019.

Rapporteur sur la thèse de I. Garba (Le rendement fiscal des Etats de l'UEMOA, dir. M. Gilbert Orsoni, Aix-en-Provence, décembre 2019.

Thomas BOMPART

« Le droit à l'éducation » , in Sara Brimo et Christine Pauti (dir.), L'effectivité des droits. Regards en droit administratif, éd. mare & martin, 2019, p. 39.

Frédérique COHET

« L'inaliénabilité des immeubles » le 10 février 2020 , INFN délégation lyonnaise - formation continue de notaires.

Claire COURTECUISSÉ

« La présence des migrants dans les espaces ruraux en France : Une inversion des représentations sociales par les médias ? » colloque « Migrations : traces, inscriptions et textualités », Projet EMILA, à l'Université Bordeaux Montaigne, 13- 14 février 2020.

Sébastien FERRARI

« Les aides locales aux entreprises en difficulté », in Les aides économiques locales, colloque organisé le 29 novembre 2019 par l'Université Panthéon-Sorbonne, sous la direction scientifique d'O. Renaudie.

« L'émergence de la catégorie des « servitudes d'urbanisme » ? », in Le centenaire de la loi Cornudet, colloque organisé le 27 novembre 2019 par l'Université Panthéon-Sorbonne, sous la direction scientifique de N. Foulquier et S. Traoré.

Présidence des Journées du BJDU, organisées à Paris les 2 et 3 décembre 2019 par EFE éd.

Frédérique FIECHTER-BOULVARD

« Données criminologiques sur la délinquance des femmes », Communication au Colloque de l'Institut de Criminologie et de Droit pénal, Paris Panthéon-Assas, 11 octobre 2018, Femmes et droit pénal, Revue pénitentiaire et de droit pénal, janvier 2020.

Yannick JOSEPH-RATINEAU

Participation, dans le cadre de la formation continue des magistrats organisée par l'École Nationale de la Magistrature, au 6ème module « Justice et Numérique » du Cycle Approfondi d'Études Judiciaires sur le thème « L'acte de juger, les motivations du juge et l'imprévisibilité des décisions », ss direct. de MM. J-F Beynel, Premier Président de la Cour d'appel de Grenoble et F. Benet-Chambellan, Procureur Général près la Cour d'appel de Rouen, le 24 février 2020 à Paris.

Stéphane GERRY-VERNIERES

Mission d'enseignement et participation à des séminaires : Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville et Université Royale de Phnom Penh, Décembre 2019.

Participation au jury de thèse de A. Mure, « L'évolution du préjudice de la victime en droit de la responsabilité civile » , ss. direct. de S. Fournier, Université Grenoble Alpes, le 8 novembre 2019.

Nicolas KADA

Nomination au Conseil National des Universités dans la section de droit public.

Florianne MAISONNASSE

Intervention portant sur « La subsistance du jeune majeur : entre solidarité familiale et solidarité collective » lors du colloque Droit et Jeunesse : approches internes et internationales, Brest, 17 et 18 octobre 2019.

Ingrid MARIA

« Fallait-il uniformiser l'administration légale? » 8 novembre 2019, participation à un colloque Bordelais consacré à la gestion du patrimoine des mineurs.

Participation à un jury de soutenance de thèse à Douai en tant que rapporteur ; thèse de Philippe Bellanger intitulée « Contribution à l'harmonisation des systèmes de soin et de protection judiciaire des majeurs » 20 décembre 2019.

Anne-Gaëlle ROBERT

« Violences commises au sein du couple : lorsque la défense consiste à commettre l'irréparable, quel regard porte le droit ? », Journée d'étude Victimes, auteurs et psychotraumatismes : une approche des violences intrafamiliales, Vienne, 26 novembre 2019.

Co-direction de la session Actualité du droit de la peine, formation continue ENM, Paris, du 3 au 5 février 2019.

« Le volet peine de la loi de programmation pour la justice : enjeux et perspectives », conférence à la session Actualité du droit des peines, ENM Paris, 3 février 2019.

Delphine SASSOLAS

« L'ESS comme source d'inspiration du droit commun des entreprises ? Étude théorique en droit du travail et en droit des sociétés au regard des récentes réformes (ordonnances Macron de 2017 et loi PACTE de 2019) », avec Christelle Varin, 7èmes rencontres GESS (gestion des entreprises sociales et solidaires), L'ESS comme source d'inspiration : Quelles perspectives de diffusion des valeurs et des pratiques de l'ESS à l'ensemble de l'économie ?, IUT Valence, 12 et 13 décembre 2019.

Romain TINIÈRE

Participation au jury de thèse de P. Auriel, L'équivalence des protections des droits fondamentaux dans l'Union européenne, Université Paris II Panthéon-Assas le 29 novembre 2019. Jury : L. Azoulai (rapp.), D. Baranger (dir.), G. Marti (rapp.), F. Picod (dir.), R. Tinière, S. Van Drooghenbroeck.

Mission d'enseignement et participation à des séminaires à l'université Saint Louis de Bruxelles, mars 2020.

Christelle VARIN

« L'économie sociale et solidaire comme source d'inspiration du droit commun de l'entreprise ». Etude théorique en droit du travail et en droit des sociétés au regard des récentes réformes (Ordonnances Macron de septembre 2017 et Loi PACTE de mai 2019), communication au colloque annuel du GESS intitulé « Quelles perspectives de diffusion des valeurs et des pratiques de l'Economie Sociale et Solidaire à l'ensemble de l'économie ? », 12-13 décembre 2019, IUT Valence.

Géraldine VIAL

« Les impacts des algorithmes sur la détermination de la prestation compensatoire », Cycle de séminaires de réflexion sur le numérique et la justice, Cycle 1 – Les impacts des algorithmes sur la décision judiciaire, 21 et 22 nov. 2019, Paris, Cour de cassation.

« Le raisonnement probatoire des magistrats : l'appréciation des faits dans l'acte de juger », ENM, Cour d'appel de Grenoble, 28 nov. 2019.

Bilan des activités scientifiques du CRJ

CONSORTIUM
EURO-MÉDITERRANÉEN
DROIT ET FAMILLE

Autour des obligations
alimentaires et
de la solidarité familiale

VENDREDI 10 janvier 2020
18h30 - 17h30

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
IMAG SÉMINAIRE 1 & 2
700, AVENUE CENTRALE
38401 SAINT MARTIN D'HÈRES

Informations et inscriptions:
<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr>
crj@univ-grenoble-alpes.fr

UNIVERSITÉ Grenoble
CRJ
université BORDEAUX

Autour des obligations alimentaires et de la solidarité familiale

Vendredi 11 Janvier 2020

Les mutations contemporaines du droit de la famille

Jeudi 23 Janvier 2020

DES AUTEURS
UN CAFÉ

SYLVAIN BERNARD
LOÏC BRET
MICHEL FARGE
MICKAËL GROS

Les mutations
contemporaines
du droit
de la famille

ENTRÉE LIBRE

Jeudi 23 janvier 2020
de 13h00 à 14h00

Centre de documentation
Léon Michoud
Aile B 4ème étage

CRJ
Centre de
Recherches
Juridiques

FACULTÉ DE
DROIT
Grenoble



L'OHADA comme source du droit

Jeudi 20 février 2020

Conférence animée par
Monsieur Gérard ANOU,
Professeur agrégé
de l'université de Perpignan

- Monsieur Alberto Pecoraro de l'université d'Anvers-Belgique
- Monsieur Roberto Medda de l'université du Piémont oriental-Italie
- Madame Hristina Georgieva de l'université de Sofia-Bulgarie

Retrouvez leurs témoignages sur le site du CRJ:

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr/international>

Soutenances de thèses

Monsieur El Ktini, a soutenu sa thèse: « Les dépenses fiscales en droit marocain » sous la direction de Martine Exposito le vendredi 24 Janvier 2020 à la faculté de droit de Grenoble.

Composition du jury

- Mme MARTINE EXPOSITO Université Grenoble Alpes Directeur de thèse
- Mme LAURENCE VAPAILLE Université de Cergy-pontoise Rapporteur
- M. THIERRY LAMBERT Université Aix- Marseille Rapporteur
- M. VINCENT DUSSART Université Toulouse 1 Examineur
- Mme PASCALE TREFIGNY Université Grenoble Alpes Examineur
- M. CHARLES ROBBEZ-MASSON Université Grenoble Alpes Examineur

Parcours d'une doctorante CIFRE :
La prestation de service de hacking, entre licéité et illicéité
par Joëlie Bonald, sous la direction d'Etienne Vergès.

CRJ: Quel a été votre parcours, avant de débiter le doctorat ?

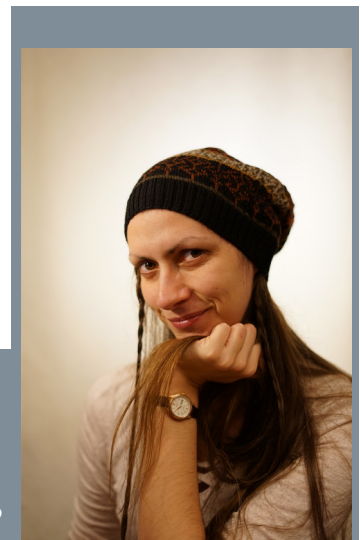
Joëlie: Je suis issue d'une formation en droit privé ayant abouti à l'obtention de deux maîtrises de droit de l'Université Lyon III et d'un Master «Enseignement Clinique du Droit des Affaires» de l'Université de Nîmes. Pour valider ce dernier, il m'a fallu à la fois réaliser un stage de six mois en entreprise et produire un mémoire de recherche. Cela m'a permis de travailler toute l'année sur un sujet de droit du numérique qui me tenait à cœur. J'ai également dû me professionnaliser en intégrant comme juriste stagiaire une entreprise lyonnaise spécialisée en cybersécurité(AlgoSecure).

CRJ: Comment vous êtes-vous orientée vers une thèse CIFRE ?

Joëlie: C'est un projet qui a mûri tout au long de mon année de Master, à Nîmes. J'ai trouvé très enrichissant le travail exigé pour la préparation de mon mémoire mais je voulais également entrer rapidement dans la vie active, en entreprise. J'ai, par le hasard des rencontres, entendu parler du dispositif CIFRE et cela m'a tout de suite séduite. C'était exactement le compromis que je cherchais, à savoir la chance de mener des travaux de recherche tout en intégrant immédiatement une entreprise.

CRJ: Qui a pris l'initiative du projet de thèse CIFRE ?

Joëlie: Alors que je débutais mon stage au sein d'AlgoSecure, j'ai rencontré l'un de mes collègues qui était lui-même doctorant bénéficiant du dispositif CIFRE. Réalisant que l'entreprise pouvait être intéressée par ce type de contrats et me plaisant dans cette structure, j'ai rapidement proposé à mon maître de stage et à mon employeur de poursuivre notre collaboration, en tant que doctorante CIFRE, en travaillant sur le thème du droit de la cybersécurité.



CRJ: Qu'est-ce qui vous a amenée à vous adresser à Étienne Vergès (et donc le CRJ) pour vous encadrer ?

Joëlie: Je pensais qu'il me faudrait un sujet intéressant afin de convaincre un directeur d'encadrer mes travaux, j'ai donc débuté des recherches préalables et mis sur pieds un embryon de sujet de thèse sur le droit de la cybersécurité offensive. J'ai ensuite recherché quelles personnes avaient déjà encadré des travaux de recherche en droit du numérique, dans le bassin Rhônealpin. J'ai établi une liste d'acteurs à qui je souhaitais m'adresser. Étienne Vergès, en tête de ceux-ci, était l'un de ceux dont le plus d'écrits étaient aisément consultables, j'ai donc pu largement me renseigner sur ses travaux et ceux qu'il avait encadrés. Je me suis rendue sur le site Internet de l'École Doctorale de Sciences Juridiques (EDSJ) de Grenoble et sur celui du Centre de Recherches Juridiques (CRJ) et ai facilement trouvé des informations sur l'organisation du cursus doctoral et l'accueil des doctorants. Arrivant dans le monde inconnu et parfois opaque de la recherche, trouver autant de renseignements m'a rassurée et a constitué un argument supplémentaire pour contacter le professeur Vergès et lui transmettre mes premières idées pour un sujet de thèse.

CRJ: Quelles furent les démarches ?

Joëlie: Les informations sont assez dispersées quant au parcours à suivre pour pouvoir obtenir un financement via le dispositif CIFRE et s'inscrire ensuite en doctorat. J'ai découvert une partie du processus au fur et à mesure et ai été grandement aidée par AlgoSecure, qui avait déjà vécu cette expérience avec leur doctorant précédent. Le professeur Vergès a accepté de m'aider à construire un projet de thèse, qui s'est développé et a mûri grâce à ses conseils. Ce projet a servi à monter un dossier de financement que nous avons soumis (l'entreprise, le CRJ, l'EDSJ et moi-même) à l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) en septembre 2018. Au printemps 2019, après instruction administrative du dossier et examen scientifique du projet de thèse, la demande de financement a été accordée à l'entreprise. J'ai ensuite pu facilement réaliser les démarches auprès de l'EDSJ pour mon inscription. Quant au CRJ, il est entré en négociations avec AlgoSecure afin de conclure un contrat de collaboration. Ce dernier a pu être signé par toutes les parties en septembre 2019. Aujourd'hui, je suis à la fois inscrite en doctorat et salariée en CDI, avec comme mission principale au titre de mon contrat de travail la bonne conduite de mes travaux de recherche.

CRJ: Quels sont vos objectifs à court, moyen et long termes ?

Joëlie: Dans un premier temps, j'aimerais consolider et conserver l'équilibre de travail que nous avons trouvé. Il me permet d'avancer dans mes recherches tout en accumulant une expérience professionnelle de terrain, grâce à mon poste de juriste au sein d'AlgoSecure. À moyen terme, mon objectif est bien-sûr de rendre un manuscrit de thèse qualitatif, sur le fond comme sur la forme, de réussir sa soutenance et d'obtenir mon doctorat. Enfin, passionnée à la fois par le droit et la cybersécurité, j'aimerais poursuivre une carrière qui me permette, tout comme mes travaux actuels, d'évoluer au sein de ces deux disciplines. Je pourrai dans l'idéal valoriser ces années de recherche et apporter mon expertise en droit de la cyber sécurité aux acteurs, de plus en plus nombreux, en ayant besoin.

un résumé est disponible sur theses.fr/ explications relatives au dispositif CIFRE site Internet de l'ANRT